

Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.



Étang du Garbet

Proposé par : Office de tourisme Couserans Pyrénées

Validé par la FFRandonnée

"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage d'activités touristiques qui vous fait

voyager"www.cirkwi.com/circuit/664884









L'étang du Garbet est le lac naturel le plus grand de la vallée d'Aulus les Bains. Très prisé des pêcheurs, c'est par un sentier d'abord facile puis plus "cassant" que vous atteindrez ce lieu magnifique.

Le cirque autour de l'étang du Garbet offre une vue magnifique sur la brèche d'où s'écoule le déversoir de l'étang bleu situé 300 mètres plus haut. C'est cette cascade qui alimente le Garbet. Avec un peu de chauvinisme, on peut dire que c'est notre petite "brèche de Rolland" !!

TOPO/PAS À PAS

1/ Départ : 42.77409, 1.38069 Prendre le sentier balisé en jaune qui pénètre dans le bois. La montée est progressive jusqu'à la sortie de la forêt pour arriver au début du Cirque de Garbettou.

2/ Cirque de Garbettou : 42.76217, 1.38729 Le cirque de Garbettou est une zone humide. Continuer sur le replat et traverser le petit ruisseau (le Garbet). Le sentier bien balisé s'élève ensuite dans les bois, puis sur une partie

plus rocailleuse. Passer ensuite devant une petite cascade et terminer par un dernier raidillon avant de découvrir l'Étang du Garbet.

3/ Étang du Garbet :42.75364, 1.38167

Retour par le même itinéraire jusqu'au parking de départ.

COMPLÉMENTS DE LOCALISATION

Accès routier : Depuis Aulus-les-Bains, prendre direction du Port de Lers (D8f), monter jusqu'au parking dans un virage en épingle (des panneaux de randonnées bien visibles signalent le départ)

PÉRIODE D'OUVERTURE

Du 01/01 au 31/12.

Sous réserve de conditions d'enneigement.

NATURE DU TERRAIN

Rocher Terre

CONTACT

Téléphone: 05 61 96 26 60

Email: contact@tourisme-couserans-pyrenees.com

Facebook: https://www.facebook.com/TourismeCouseransPyrenees/

COMPLÉMENTS D'ACCUEIL

Vous êtes au cœur du Parc Naturel des Pyrénées Ariégeoises.

Nous vous encourageons à adopter un comportement responsable dans ce milieu fragile et partagé.

- Rester sur les sentiers et emporter ses déchets.
- Observer la flore sans la cueillir.
- Rester discret, pour les animaux sauvages.
- Dans les zones d'estive, penser à refermer les clôtures et barrières. Ne pas approcher ni nourrir les animaux. Si un Patou (chien de protection des troupeaux) s'approche de vous, écartez-vous lentement et calmement. Pas de grands gestes ni de cris, même s'il aboie, car il vous considérerait comme une menace. S'il vous suit, ignorez-le.
- La baignade dans les lacs est déconseillée. La crème solaire (même bio !) et autres cosmétiques sont source de pollution dans ce milieu fragile.
- Le bivouac est autorisé, mais seulement entre 19h et 9h, et à plus d'une heure de marche d'un parking.
- En période de sécheresse tout feu est interdit. Dans les autres cas, les feux sont autorisés seulement à plus de 200m d'une forêt. Préférer les réchauds aux foyers naturels.
- En cas de rencontre, très peu probable, avec un ours (qui cherche à tout prix à nous éviter) : manifestez-vous calmement, éloignez-vous progressivement, et ne courrez pas.



Cet itinéraire est délivré après expertise par les comités départementaux. Il répond aux critères de qualité définis par la FFRandonnée.